

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies qui permettent notamment de vous proposer contenus, services, et publicités liés à vos centres d'intérêt. [> en savoir plus et paramétrer les cookies.](#)

la Nouvelle
République.fr

MES FAVORIS . Tours ✕ - Poitiers ✕

Loir-et-Cher - Contres -

Métiers partagés : gérer l'emploi autrement

28/09/2015 05:35

Mercredi 23 septembre avait lieu dans la salle de réunion de la communauté de communes de Val de Cher Controis la présentation de l'association Métiers partagés par Bernard Gattolliat, adhérent et administrateur, Gérard Baudru, président d'honneur, Philippe Bénito, directeur, en présence de Jean-Luc Brault, président de la communauté de communes Val de Cher Controis, ainsi qu'un nombreux public de chefs d'entreprises et de responsables associatifs. Métiers partagés est une association de loi 1901, à but non lucratif, mais soumis à l'impôt sur les sociétés. Cette association de chefs d'entreprises répond aux besoins réguliers en personnel. Recrutement, formalités et démarches administratives, aide à la définition du poste, gestion des salaires et contrats, formation.

Métiers partagés rassemble différentes activités : professions artisanales, commerciales, industrielles, médicales, juridiques et services. Le but étant de satisfaire chaque besoin particulier en fonction de la classification professionnelle demandée, du niveau d'emploi des salariés et des spécificités sectorielles de chaque adhérent. Le service est ouvert à toutes les branches professionnelles, des PME-PMI et des grandes entreprises. Cette formule est particulièrement bien adaptée pour partager à long terme du personnel permanent. Elle convient également aux entreprises ayant une activité saisonnière. D'un côté les besoins, de l'autre les offres, au centre les Métiers Partagés, sorte de DRH à l'échelle départementale, l'objectif étant d'associer la flexibilité et la sécurité d'emploi dans un but commun, le développement personnel générateur d'efficacité et de bien-être. Actuellement, 120 adhérents profitent de cette formule qui génère plus de 100 emplois permanents.



La réunion des Métiers partagés du 23 septembre.

Contact : Philippe Bénito, 13 rue Robert-Nau, 41000 Blois. Tél. 02.54.56.641.08 ou 06.33.79.44.21 Mail : met.partages@cma-41.fr